

Sud éducation 50 est fier de vous présenter le cinquantième numéro de son journal ! L'occasion de reconsidérer les quarante neuf précédents et d'y mesurer la vie de notre syndicat. Ces cinquante numéros (et leurs suppléments), en un peu moins de dix ans, ont accompagné la naissance et le développement de Sud Education Manche et sont le reflet des luttes menées. Le premier numéro paru en mars 1999 est centré déjà sur les réformes libérales qui menacent l'éducation nationale : annonce de décentralisation, recours aux heures supplémentaires, recours massif aux personnels précaires... Dans les numéros suivants, on s'inquiète des mesures prises pour raisons exclusivement économiques (LOLF, décentralisation des TOS, mise en cause du système de retraite par répartition, disparition des MI SE remplacés par les Assistants d'Education...) et de leurs conséquences sur l'éducation : menaces sur la maternelle, développement du péri-scolaire privé et payant, disparition des dispositifs collectifs de soutien aux élèves en difficulté, suppression des dédoublements et modules. On mesure, à reprendre ces réformes et ces luttes, à quelle vitesse ont été menées ces attaques désastreuses contre le service public

d'éducation pour lui enlever petit à petit des crédits, des missions, des principes de fonctionnement.

Face à cela, nous avons voulu construire localement un syndicat de lutte et de résistance en nous donnant les moyens d'analyser les réformes en cours, d'échanger nos idées et de les faire vivre en les partageant au travers du journal, des stages et journées de formation, des informations syndicales, des manifestations et grèves, en participant aux mobilisations citoyennes qui sont partie intégrante de notre engagement syndical et politique (construction de l'union syndicale Solidaire, défense des

sans-papiers et immigrés, participation aux mouvements et réflexions féministes, refus des fichages et flicages, lutte anti-nucléaire...). Ce ne sont pas les mêmes adhérents qui ont animé et animent Sud éducation Manche, car la rotation des décharges et des mandats nous amène à travailler collectivement, successivement, ensemble et ce fonctionnement collectif, militant fait notre force par la confrontation d'idées qu'il suppose, par la formation interne qu'il propose, par la démocratie qu'il induit. Les questions qui agitent et animent Sud Education Manche en ce moment et qui seront débattues aussi au congrès de la fédération Sud éducation qui aura lieu à Cherbourg en mai 2009 : quelles formes de lutte et de rapport de force dans le contexte politique actuel ? quelles sont notre identité et notre construction syndicales et dans quelle recherche de convergences et d'unité avec les autres formations syndicales, citoyennes ou associatives ? quelle école voulons-nous et quelles propositions alternatives aux réformes actuelles voulons-nous porter ?

**Aux prochaines élections (2 décembre) votez SUD**

## SOMMAIRE

### .1<sup>er</sup> DEGRÉ :

- > Vers la fin des RASED
- > Comment déshabiller Paul pour habiller Pierre ?
- > Animations pédagogiques
- > Xavier Darcos ou le pilotage en marche arrière

### .2<sup>nd</sup> DEGRÉ :

- > La réforme des lycées : l'arnaque
- > Professeurs, éducateurs ou accompagnateurs ?

### . INFO GÉNÉRALES :

- > Jusqu'ici tout va bien
- > Tout ce que vous voulez savoir sur l'école privée
- > 2008/2009 : les dates à retenir
- > Investir dans l'éducation, c'est nécessaire... et c'est possible!
- > Plainte de Sud éducation Paris.
- > Info sur le 19 octobre

### . RESF

- > Des ponts pas des murs.

### . INFOSUD :

adhésion, contacts



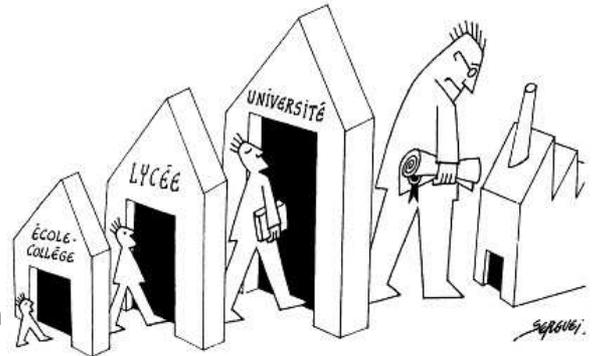
Directeur de la publication :  
Gildas Thomas.  
Bimestriel, abonnement : 8€.  
Journal réalisé par les adhérents de  
Sud Education, imprimé et plié par eux.  
ISSN : 1293-9862-CPPAP : 0310 S 05305  
Site : [sudeducation50.free.fr/](http://sudeducation50.free.fr/)

# Jusqu'ici, tout va bien !!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!

Qui a déclaré début septembre, que « la rentrée s'est bien passée » ? Darcos bien sûr ! Et pourtant, jamais une rentrée n'aura marqué une aussi grande rupture entre le ministre de l'éducation et les enseignants.

Alors que le ministre n'a comme obsession que la sanction (avec le code de paix scolaire pour lutter contre les dégradations et les violences) et le mérite (les fameuses médailles d'or, d'argent ou de bronze selon les résultats au bac et les cérémonies à l'anglo-saxonne pour la remise des diplômes), les enseignants sont inquiets des attaques successives contre le système scolaire (de la maternelle jusqu'à l'université) qui ne sont que les conséquences de la volonté gouvernementale visant à terme la libéralisation de l'éducation nationale.

Il nous semble important de faire un premier bilan de cette rentrée et des menaces qu'elle laisse planer.



Dans le premier degré, les enseignants sont confrontés à la dégradation de leurs conditions de travail.

En effet, l'emploi du temps des élèves se trouve amputé de 2 h avec un programme sans aucun allègement. En se recentrant sur les « fondamentaux » comme le français et les maths (vus sous leur aspect le plus utilitaire), le programme mis en place dès cette rentrée quel que soit le niveau est, en fait, très réactionnaire !

De plus, la mise en place des fameuses heures de soutien stigmatise les enfants en difficulté et se révèle un véritable casse-tête pour les professeurs des écoles.

Ces deux heures de soutien signifient aussi la fin des Réseaux d'Aide et Soutien aux Élèves en Difficulté, les indispensables RASED. Annoncée par Darcos et Ferry, cette suppression interviendra dès la rentrée prochaine.

Et comme si cela ne suffisait pas, depuis peu, la loi sur le service minimum d'accueil dans les écoles maternelles et primaires vient d'être votée !

Pour le second degré, ce n'est guère mieux. Les heures supplémentaires imposées aux enseignants entraînent la suppression de milliers de postes. La suppression d'options dites « non rentables » se généralise. Et le pire arrive avec la réforme des lycées prévue pour début décembre !

Pour l'enseignement supérieur, le marché des universités est désormais ouvert, d'où une augmentation significative des frais d'inscription.

## 11200 POSTES SUPPRIMÉS



Et ce n'est pas la réforme de la carte scolaire élargie en cette rentrée qui va calmer les inquiétudes des enseignants. Réclamée par la droite depuis longtemps, cette mesure ne va qu'accroître les inégalités, renforcer les ghettos et nuire à la mixité sociale.

L'annonce de 13500 postes supprimés dans l'éducation en 2009 (après les 11200 cette année) pour « dégraisser le mammoth », au-delà d'accroître la dégradation des conditions de travail des enseignants et des élèves, prépare une privatisation partielle de l'école publique.

# La réforme des lycées : l'arnaque !

Darcos l'avait annoncé : la réforme se fera après négociation avec les enseignants. Pourtant, lors d'une présentation à la presse le 17 juillet (!), le ministre a présenté un calendrier qui n'entraînera jamais une véritable négociation ! En effet, début octobre, une décision définitive sur les grands axes de la réforme sera prise avant un bouclage global en décembre.

Il s'agit d'une réforme déjà toute ficelée qui vise à réduire le nombre d'heures de cours des élèves, pour supprimer des milliers de postes. Le ministre s'appuie sur la signature d'une « feuille de route » signée par la plupart des syndicats. **Sud éducation ne veut pas s'associer à ce simulacre de négociation.**

## Questions et inquiétudes sur le plan pédagogique

La réforme redécoupe le temps de travail des élèves en trois blocs :

En seconde, 60% pour des enseignements fondamentaux, 25% pour des modules d'exploration et d'approfondissement, 15% pour des enseignements et activités dits d'accompagnement ;

En cycle terminal, la répartition pourrait être respectivement de 45%, 45% et 10%.

En seconde des modules semestriels de 3h, permettraient une exploration de plus de disciplines et une meilleure "détermination" des élèves, puis dans le cycle terminal un approfondissement selon "des dominantes" avec une remise en cause des filières actuelles. Les "enseignements ou activités d'accompagnement" seraient aussi modularisés parfois en deçà du semestre et sont sans doute à mettre en rapport avec "l'aide" actuelle jugée peu efficace et un travail sur l'orientation.

Il s'agit en fait d'une remise en cause totale des enseignements en lycée toujours dans la perspective d'un " bac unique dont rien ne garantit qu'il ouvrirait la porte de l'université. Beaucoup de questions demeurent. Quels sont ces enseignements fondamentaux ? Des disciplines estampillées ainsi, un minimum horaire pour certaines ? Pour les modules optionnels : s'agit-il des options actuelles en seconde ? D'autres matières du tronc commun actuel sont-elles dans le viseur des réductions horaires ?

Car l'essentiel n'est pas dit. Combien d'heures d'enseignement ? Quelles formes et quels horaires d'aide aux élèves en difficultés au lycée ?

Quelle garantie de ne pas retomber sur une ségrégation avec des secondes aux cursus très différents ? En effet la vision de l'autonomie vantée dans les 16 points et le texte ministériel rime plutôt avec concurrence entre établissements, élèves... et professeurs.

## Une réforme pilotée par la Révision Générale des Politiques Publiques (RGPP) et ses suppressions de postes.

Cette réforme doit être replacée dans le contexte des suppressions massives de postes dans l'Education et dans tous les services publics. Dans l'Education, aux milliers de suppressions de postes des années précédentes il faut ajouter les 80000 annoncées par le gouvernement d'ici 2012 dont les 13500 pour 2009 avec leur cortège de mesures. Dans le second degré : poursuite du bac pro 3 ans qui économise 10000 postes en LP, inflation des heures sup' ; dans le 1er degré absence de créations suffisantes de postes et rentabilisation du travail des enseignants (stage durant les vacances, suppression des heures d'enseignement du samedi matin). Darcos lie de nouveau explicitement l'alourdissement des missions des enseignants prévu dans le rapport Pochard à la réforme du lycée avec des annonces en décembre. **SUD n'est pas favorable au statu quo et milite pour un lycée et une école démocratique.** Nous n'accordons aucune confiance à ce gouvernement de pour aller dans ce sens, alors même que l'annonce des suppressions de postes dans l'Education a largement précédé cette réforme et que la casse des autres services publics continue !



# 2008/2009 : les dates à retenir.

	Premier degré	Second degré
<b>Septembre 2008</b>	CAPD bilan de rentrée concernant les personnels du 1er degré.	CTPD 1er et 2nd degré : bilan de rentrée dans la Manche.
<b>Octobre 2008</b>	CAPD promotion et formation continue: Mardi 21	-Mutations inter-académiques :saisies des vœux sur SIAM - Accès à la Hors-classe pour les certifiés sur SIAP
<b>Novembre 2008</b>	CDFC: Mardi 25 (formation continue) CDEN ( Comité Départemental de l'Education Nationale)	
<b>Décembre 2008</b>		-Mutations inter académiques : saisies des - Notation administrative
<b>Janvier 2009</b>		-Accès des CE et des adjoints d'enseignement au corps des certifiés sur SIAP. -Accès des certifiés au corps des agrégés sur SIAP -Demande de temps partiel + congés formation <b>CAPA</b> : avancement d'échelon Professeurs d'EPS, CPE, COP Professeurs de LP, professeurs certifiés.
<b>Février 2009</b>	CAPD, validation du bulletin départemental, départs en formation ASH.	Résultats des mutations inter adémiques.
<b>Mars 2009</b>	Demande de temps partiel	-Mutations intra-académiques : saisies des vœux sur SIAM CAPA : Avancement d'échelon, tableau d'avancement,notation, mouvements, réadaptation, congé de formation des PEGC. Liste d'aptitude professeurs agrégés, certifiés Liste d'aptitude professeurs d'EP S
	<b>CDEN</b>	
<b>Avril 2009</b>	<b>Mouvement</b> , saisie des vœux accusés de réception, demandes particulières, annulations - Envoi de courriers aux enseignants touchés par une fermeture.	- <b>Mutations intra-académiques</b> : saisies des vœux sur SIAM CAPA : notation, congé de formation, réadaptation + tableau d'avancement COP, CPE, CE d'EPS, professeurs d'EPS, Certifiés, agrégés, et professeurs de LP
<b>Mai 2009</b>	CAPD	<b>CAPA</b> : Avancement agrégés
<b>Juin 2009</b>		<b>Mutations</b> : Affectations (FPMA mi-juin ) Inscription aux formations internes CAPES et Agrégation sur GAIA <b>CAPA</b> : Mouvement Cpe, Cop,Professeurs de LP Avancement, titularisation des stagiaires : Cpe et professeurs d'EPS Avancement, titularisation des stagiaires : certifiés et PLP
<b>Juillet 2009</b>		<b>CAPA</b> - Titularisation des professeurs agrégés stagiaires. Affectation des TZR et des non-titulaires. -Accès des certifiés au corps des agrégés sur SIAP

Pour plus d'infos : <http://www.ac-caen.fr> , <http://education.gouv.fr>, [IA50@ac-caen.fr](mailto:IA50@ac-caen.fr)

**Attention**, dorénavant, l'administration ne transmet quasiment plus de documents papier :

**vous devez consulter votre boîte professionnelle sur I PROF**

N'hésitez-pas à nous contacter (tél : 0233044612 ou 0670723108)

# Vers la fin des RASED

Le projet de budget 2009 prévoit 13500 suppressions de postes à l'éducation nationale.. Sur ces 13500, 6000 pour le primaire. Sur ces 6000, 3000 postes d'enseignants spécialisés dans le soutien aux enfants en difficulté (maîtres de RASED qui se verront "réaffectés" dans une classe...).

En effet, tout le monde s'en aperçoit : les élèves ont de moins en moins de difficultés pour plusieurs raisons, la politique sociale du gouvernement limite la précarité. Les stages de parentalité imposés par la loi de prévention de la délinquance font que les mauvais parents, détectés grâce à base élèves, deviennent de bons parents. Il n'y a plus de primo-arrivants : ils ont été reconduits chez eux, tous frais payés. Avec la baisse de la natalité, nous avons maintenant des classes à faibles effectifs. Les groupes de soutien vont nous permettre, dans le plus grand confort pour les élèves et les enseignants, de sauver ceux qui auraient encore quelques lacunes. Les cours de rattrapage pendant les vacances permettront à tous les enfants (les vraiment feignasses, ceux de CLIS, les vraiment obtus) de retrouver un bon niveau pour l'entrée en sixième. Et en plus, les bons enseignants volontaires gagneront plus. Et les mauvais enseignants (qui sont feignants et ne veulent pas travailler plus), ben tant pis pour eux. Les maîtres de RASED deviennent donc totalement inutiles, voire nuisibles à la Nation et à son équilibre budgétaire.

## NOUS N'AVONS AUCUNE RAISON D'ETRE INQUIETS : TOUT VA BIEN.

### Suppression des RASED : nous y voilà !

Avec la mise en place des deux heures hebdomadaires de soutien, on attendait que se précise la menace qui pesait depuis longtemps sur les RASED. Cette fois, on commence à y voir plus clair : le gouvernement annonce la suppression de 3000 postes Rased au budget 2009 comme conséquence de la mise en place des 60 heures d'"aide personnalisée"

Cette mesure va priver des dizaines de milliers d'élèves des aides spécialisées, qui ne couvriront plus tout le territoire, et conduira à terme à la suppression des RASED.

La brutalité de cette décision vient souligner la contradiction d'une politique ministérielle qui prétend faire de la lutte contre l'échec scolaire une « priorité. » La mise en place des deux heures d' « aide personnalisée » ne peut se substituer au travail effectué dans le cadre des Réseaux d'Aides, qui ont été créés pour répondre aux besoins particuliers des élèves en difficulté.

### Pétition à l'initiative de :

SNUipp FSU SGEN-CFDT SE-UNSA SUD éducation SNUDI FO SMedEN FO FNAME FNAREN AFPEN FERC-CGT

Signez la pétition en ligne :

<http://www.sauvonslesrased.org/index.php?p=4>

### Comment déshabiller Paul pour habiller Pierre ?

Pour pallier au problème de sureffectif à l'école François Mitterand d'Equeurdreville, l'inspection a consenti à leur accorder un demi-poste (pas de réouverture possible après fermeture car le CTP est passé). Quelle générosité !!!

Mais où l'ont-ils trouvé ce demi poste ?

Dans le même temps, à l'école H. Baquesne de Cherbourg-Octeville, le poste de maître E (temps plein), non pourvu, a été soumis à un appel d'offre. Puis ce poste de maître E temps plein a été modifié en ½ temps maître E H. Baquesne et ½ temps F. Mitterand.

Aucune justification n'a été donnée quant à la réduction de ce poste à l'école Hameau Baquesne où le maître E n'est désormais présent que l'après-midi !

Nous n'émissons aucun doute quant aux besoins en personnel enseignant de l'école F. Mitterand, par contre le temps plein maître E à l'école Hameau Baquesne n'était pas un luxe. Il est vrai que l'air du temps n'est pas favorable au RASED alors pourquoi ne pas commencer dès maintenant à le démanteler...

### Xavier Darcos ou le pilotage en marche arrière

De déclarations hâtives en rétropédalages soudains, notre ministre n'en finit plus de se prendre les pieds dans le tapis de ses réformes. Ainsi, les résultats des écoles aux évaluations en CE1 et CM2, programmées pour janvier 2009, n'auront plus vocation à être publiés. Les résultats individuels des élèves seront simplement communiqués aux parents, « en évitant une mise en concurrence incontrôlée des écoles ». Bonne nouvelle ... D'ailleurs, M. Darcos « n'a jamais été favorable à la mise en concurrence des écoles et ne veut absolument pas établir une sorte de marché scolaire. » C'est en tout cas ce qu'il a déclaré au journal « le Monde ».

Pourquoi alors, avoir annoncé en décembre 2007 que les résultats seraient rendus publics école par école, dès la rentrée 2009 ? Cultivons l'espoir : on apprendra peut-être bientôt qu'il n'a jamais été question de supprimer des postes dans l'éducation, et que les nouveaux programmes, les 60 heures, le SMA et tout le reste, c'était juste pour rire.

# Tout ce que vous voulez savoir sur l'école privée ...

---

Dans le journal La Croix du mercredi 8 octobre, page 8, on peut lire un article intitulé : « **L'enseignement catholique constate une baisse des effectifs dans le primaire** » qui rend compte des résultats présentés hier par Eric de Labarre, secrétaire général de l'enseignement catholique.

« *Pour la première fois depuis des années, l'enseignement catholique a perdu 5200 élèves en primaire lors de cette année 2008. Dans le secondaire, en revanche, les établissements accueillent 600 élèves de plus qu'à la rentrée 2007.* » Pourtant, ajoute le journaliste, Bernard Gorce : « *Depuis plusieurs années, l'éducation nationale enregistre une augmentation des élèves du primaire et une diminution de leurs aînés des collèges et des lycées.* » L'explication la plus probable, selon les responsables de l'enseignement privé sous contrat, est la baisse du pouvoir d'achat des ménages. « *En moyenne, les frais de scolarité en primaire sont de 300 € mais ce sont les coûts de transport et de cantine qui auraient un effet dissuasif.* » Le prix d'un repas se situe entre 5 et 6 euros, c'est plus cher que dans le public, nous dit l'article, puisque les services de restauration subventionnés par les collectivités permettent de facturer des repas à 1 ou 2 €. Le problème du coût du repas se pose aussi dans les collèges et les lycées, à Paris, selon le président de l'association des parents d'élèves de l'enseignement libre « *de plus en plus d'élèves se contentent d'un sandwich à midi.* » Afin de venir en aide aux familles modestes, des parents s'organisent pour trouver de l'argent par des activités comme des kermesses. Mais ces solutions ne sauraient suffire si la crise devait durer voire s'aggraver.

A la lecture de cet article, je m'interroge, mais pour qui l'éducation reste-t-elle une priorité ?

**Pascale Tourmente**

## **Plainte contre la publication de la liste des écoles de Paris concernées par le service minimum d'accueil en cas de grève.**

---

Le 10 octobre 2008, le syndicat SUD Education Paris a porté plainte auprès du Procureur de la République, au Palais de Justice de Paris, contre la publication intervenue à la veille de la journée de grève du 7 octobre dernier de la liste des 62 écoles parisiennes où avaient été recensés plus de 25% d'enseignants ayant déclaré à leur administration leur intention de faire grève. Cette publication a eu lieu sur le site web du rectorat de Paris - où elle est encore consultable à ce jour - et était annoncée dans le journal Libération du 6/10/2008, ainsi que dans l'édition locale parisienne du journal Le Parisien du 6 octobre.

La Ville de Paris, en la personne de Pascal Cherki, adjoint au maire chargé des affaires scolaires, a démenti être à la source de cette divulgation.

Le Recteur de l'académie de Paris n'a pas répondu à la demande d'ouverture d'une enquête administrative formulée par SUD Education ; pour sa part, l'inspecteur d'académie du premier degré, a affirmé devant les représentants syndicaux parisiens que, selon lui, cette publication "n'était pas interdite" et a confirmé ce jour son intention d'y procéder à nouveau sur le site du rectorat lors de la journée de grève du jeudi 16 octobre prochain dans les écoles de la capitale, grève appelée par tous les syndicats représentatifs du premier degré à Paris contre l'autoritarisme de l'académie et la mise en place parisienne de la réforme Darcos de l'école primaire.

SUD Education rappelle que la loi du 20 août 2008 créant un dispositif d'accueil dans les écoles en cas d'absence des enseignants et les jours de grève (si au moins 25% des professeurs ont préalablement déclaré leur intention de faire grève) précise dans son article 6 : "les informations issues des déclarations individuelles ne peuvent être utilisées que pour l'organisation, durant la grève, du service mentionnées à l'article L.133-4 (l'accueil). Elles sont couvertes par le secret professionnel.

Leur utilisation à d'autres fins ou leur communication à toute autre personne que celles qui doivent en connaître est passible des peines prévues à l'article 226-13 du code pénal". Cet article du code pénal stipulant : "la révélation d'une information à caractère secret par une personne qui en est dépositaire soit par état ou par profession, soit en raison d'une fonction ou d'une mission temporaire, est punie d'un an d'emprisonnement et de 15000 euros d'amende."

SUD Education agit pour que cesse la stigmatisation des grévistes, que soient abrogées et abandonnées les dispositions portant atteinte aux droits de grève, que soient garantis et respectés les droits syndicaux et collectifs des personnels. Nous appelons les enseignants des écoles à se mobiliser en ce sens, en s'associant à la plainte en justice lorsqu'ils sont concernés par cette publication inadmissible et en se mettant massivement en grève le 16 octobre.

# Investir dans l'éducation, c'est nécessaire... et c'est possible !

L'une des raisons invoquées par les ministres successifs pour réduire le nombre de postes dans l'éducation (et plus généralement dans les services publics), c'est que cela coûte de plus en plus cher à l'état et que le budget de l'éducation ne cesse d'augmenter.

Que disent les chiffres :

	DIE en milliards d'euros	Part de la DIE dans le PIB en %	PIB
1980	28,5	6,4	445,3
1985	50,7	6,7	756,7
1990	68	6,6	1030,3
1995	91,3	7,6	1201,3
2000	105,4	7,3	1443,8
2001	107,2	7,2	1488,9
2002	111,9	7,2	1554,2
2003	113,1	7,1	1593
2004	115,6	7	1651,4
2005	117,7	6,9	1705,8
2006	121,4	6,8	1785,3

**Evolution de la part de la dépense intérieure d'éducation dans le PIB**

*DIE : la dépense intérieure d'éducation est l'ensemble des dépenses d'éducation réalisées par l'état, les collectivités territoriales, les familles,...*

*Source : Note d'information N°07-41 de décembre 2007 de la Direction de l'évaluation et de la performance du ministère de l'éducation.*

La deuxième colonne semble lui donner raison. Depuis 1980, la dépense intérieure d'éducation (DIE\*) est passée de 28,5 à 121,4 milliards d'euros. Soit une augmentation annuelle de 3,6 milliards d'euros.

Mais en regardant de plus près on constate que depuis 1995, la part de la DIE dans le PIB (Produit intérieur brut = Richesse nationale) ne cesse de diminuer. En 1995, lorsque la France produisait 100 € de richesse, elle en consacrait 7,6 à l'éducation. En 2006, elle n'en consacre plus que 6,8. Cette baisse de 0,8 points semble dérisoire. Pourtant si on fait le calcul pour 2006 cela représente 14,2 milliards d'euros par an !!! Combien de postes peut-on créer avec 14,2 milliards d'euros ?

Remarquons au passage que, contrairement au slogan "y a plus de sous dans les caisses", la France est de plus en plus riche puisque son PIB passe de 445 milliards d'euros en 1980 à 1785 en 2006.

**Enfin consacrer 7% environ de la richesse nationale à la formation des jeunes (25% de la population), paraît quand même bien insuffisant. Alors, monsieur le ministre, assez de discours mensongers, investissez dans l'éducation !**



## Des ponts pas des murs

Suite à la première conférence non gouvernementale euro-africaine « *migration, liberté de circulation et droits fondamentaux* », les 17 et 18 octobre, a eu lieu à Paris une **mobilisation pour une autre conception de l'immigration et un autre rapport entre l'Union européenne, l'Afrique et le reste du monde** : forum le vendredi 17, marche et concert le samedi 18 octobre La Manche a annoncé le rassemblement le jeudi 16 octobre.

### Le contexte

.....La France a fait de la **question des migrations l'une des priorités de la présidence française de l'Union européenne du second semestre 2008**.

Les 15 et 16 octobre, le **Conseil européen** s'est réuni pour adopter un « **pacte européen sur l'immigration et l'asile** ».

**En novembre 2008**, se tiendra la **deuxième conférence interministérielle euro-africaine en matière de migration et de développement** dont on peut attendre, légitimement, le pire et à tout le moins la prolongation de la durée légale de rétention, la poursuite de la politique de l'immigration choisie...La **France** a proposé et fait adopter à ses homologues européens des accords de "**gestion concertée des flux migratoires et du co-développement** » faisant, d'une part, la **promotion d'une immigration choisie** et demandant, d'autre part, aux **pays du Sud** de **réadmettre leurs ressortissants et ceux des pays tiers ayant transité sur leur territoire**.

### La volonté

**Faire entendre la voix des populations européennes et africaines**, les faire se rencontrer et leur faire dire ensemble leur **opposition au caractère essentiellement sécuritaire du traitement des flux migratoires**, entraînant des milliers de morts, et aux **choix économiques mis en oeuvre qui maintiennent le continent africain en marge du développement**.

**Les migrations doivent être réellement pensées sous l'angle des intérêts mutuels** : ceux des pays d'origine, des pays de transit, des pays d'accueil et surtout ceux des migrants eux-mêmes.

Nous voulons **des ponts pas des murs**. Nous voulons **une autre Europe** que celle qui se transforme en forteresse et met en oeuvre des moyens démesurés pour empêcher l'accès à son territoire et expulser les sans-papiers. Nous refusons la systématisation des centres de détention et de l'éloignement forcé.

Nous voulons **des ponts pas des murs**



### Pour information :

#### Accueil et information des étrangers

Resf / Collectif contre le racisme et les idées d'extrême droite / Itinérance

#### Permanences :

- le vendredi 10 h à 12 h (local de SUD éducation, 1er étage)
- le mardi à 17 h (local de la FSU, 2ème étage)

## **Professeurs, éducateurs ou accompagnateurs ? Les orphelins de 5 h (la suite, dans le 2nd degré)**

La circulaire du 5 juin 2008 incite fortement à mettre de l'accompagnement éducatif en place sur le temps libre des élèves dans la journée ou bien de 17 h à 18 h (heures des courses peut-être). Trois champs possibles pour cet accompagnement éducatif :

- aide et soutien scolaire,
- activités sportives,
- activités culturelles.

L'ordre est appréciable, preuve de la délicatesse des circulateurs (auteurs de la circulaire). En ce cas, une dotation d'heures supplémentaires -tiens donc- est créditée aux établissements. Pour remplacer : y'a plus. Pour projets : y'a plus. Pour ... : y'a plus. Mais en fait, on nous ment ou on avait oublié, y'a encore. Pas des HSA tout de même, mais des HSE : oui.

Chacun peut faire auprès du chef d'établissement, bien sûr, dans le secret de l'alcôve, toute proposition compatible avec son emploi du temps et ceux des classes, tous les niveaux étant concernés.

**Avis aux amateurs.** De quoi s'éclater personnellement sur le temps de travail avec les petits n'enfants un peu esseulés. De nouvelles perspectives s'offrent à qui a choisi un métier de l'enseignement : il pourra désormais cultiver son plan personnel d'évolution en cumulant les fonctions de professeur de sa ou d'une autre discipline, d'éducateur et d'accompagnateur.

Elle est pas belle, la vie ?

" Et on dit merci.

- Merci à qui ?

- Mais à ...."

## **Animations pédagogiques : le remboursement des frais de déplacement pour les personnels est un droit.**

A la demande des représentants de sud éducation lors de la CAPD du 24/09, l'inspectrice d'Académie de la Manche a confirmé que les demandes de remboursement des frais de déplacement pour les animations pédagogiques seraient prises en compte puisque c'est un droit.

Il n'existe pas de budget spécifique, les frais de missions sont donc pris sur le budget de la formation continue.

N'hésitez pas à demander les feuilles de frais de mission lors de vos prochaines animations...

### **Petite brève :**

La crise frappe les universités britanniques. Ce sont les premières victimes directes de la crise dans le système éducatif. Selon le Guardian, l'université de Cambridge aurait perdu 11 millions de livres investis dans les banques islandaises en faillite. Oxford et l'Open University détiendraient également des placements islandais.

(source :café pédagogique)